

Nombre de membres élus au Bureau : 53	Membres en fonction : 53	Membres présents : 37	Absent(s) excusé(s) : 11	Absent(s) : 5	Pouvoir(s) : 4
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 13 octobre 2020

Vote(s) pour : 41

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 19 octobre 2020,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK

Point n°2020-10-19-BD-23 :

Adhésion de Metz Métropole à l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF).

Rapporteur : Monsieur Marc SCIAMANNA

Le Bureau,

Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droit des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

VU le Budget Primitif 2020,

VU les statuts de l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF),

CONSIDERANT l'intérêt pour Metz Métropole, dans le cadre de sa compétence Enseignement Supérieur, Recherche, Innovation et Vie étudiante, d'adhérer à l'AVUF,

DECIDE d'adhérer à l'AVUF pour un montant de 1 500 € au titre de l'année 2020.

Pour extrait conforme
Metz, le 20 octobre 2020
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT



Résumé de l'acte

057-200039865-20201019-10-2020-BD23-DE

Numéro de l'acte : 10-2020-BD23
Date de décision : lundi 19 octobre 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Adhésion de Metz Métropole à l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF)
Classification : 8.1 - Enseignement
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 21/10/2020
Numéro AR : 057-200039865-20201019-10-2020-BD23-DE
Document principal : 99_DE-23.pdf

Historique :

21/10/20 10:41	En cours de création	
21/10/20 10:43	En préparation	Catherine DELLES
21/10/20 11:20	Reçu	Catherine DELLES
21/10/20 11:20	En cours de transmission	
21/10/20 11:21	Transmis en Préfecture	
21/10/20 11:23	Accusé de réception reçu	